

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **49**
Nombre de représentés : **6**
Nombre d'absents : **9**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_050_CC_15
Avenant 6 au contrat de Délégation de Service Public relative à l'exploitation des Transports Urbains

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noël JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Alexis POININ-COULIN - M. Irchad OMARJEE - M. Guylain MOUTAMACHEDIAPIN - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey FONTAINE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT procuration à M. Olivier HOARAU - M. Rahfick BADAT procuration à M. Bruno DOMEN - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024_050_CC_15 : AVENANT 6 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À L'EXPLOITATION DES TRANSPORTS URBAINS

Le Président de séance expose :

Contexte

Le Territoire de l'Ouest a conclu un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des transports urbains sur le territoire communautaire avec [REDACTED] conjoint [REDACTED] représenté par la [REDACTED] mandataire solidaire.

Ce contrat a pris effet le 1er octobre 2016 pour une durée de 8 ans et 5 avenants au contrat ont été passés depuis sa date de démarrage :

L'avenant n°1 a pris en compte diverses modifications et ajustements intervenus depuis la mise œuvre au 1er octobre 2016 du contrat de DSP.

L'avenant n°2 a pris en compte diverses modifications et ajustements dont la mise en œuvre d'un nouveau réseau à Trois-Bassins en juillet 2018.

L'avenant n°3 a pris en compte diverses modifications et ajustements dont le report de la mise en œuvre du projet NKO (Nouveau Kar Ouest).

L'avenant n°4 a pris en compte diverses modifications et ajustements dont la mise en place de la nouvelle charte graphique, les solutions innovantes et les ajustements de l'offre.

L'avenant n°5 a pris en compte diverses modifications et ajustements, dont notamment la mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique.

Cette note vise à présenter et à proposer à la commission mobilité et transports un **6ème avenant au contrat de DSP**, prenant en compte l'ensemble des ajustements et des projets mis en place depuis 2021 mais également ceux qui seront déployés jusqu'à la fin du contrat.

Le projet d'avenant

Les parties : le Territoire de l'Ouest et [REDACTED] composé des sociétés [REDACTED] et [REDACTED] dont le mandataire solidaire est [REDACTED]

Liste des mesures traitées par l'avenant :

- Modernisation des outils pour le transport de Personne à Mobilité Réduite (PMR) et pour l'automatisation des fiches horaires ;
- Mise à jour des modalités de gestion du programme pluriannuel de gros entretiens et réparations (PPGER) permettant d'inclure certains véhicules défectueux mis à disposition par le Territoire de l'Ouest ;
- Expérimentation sur l'installation de porte-vélos à l'arrière des bus ;
- Mise en place de renforts ponctuels sur le réseau urbain pour pallier aux défaillances du transport scolaire ;

- Augmentation du nombre de matériels embarqués en transport scolaire permettant le suivi de ce dernier ;
- Destruction de véhicules arrivés en fin de vie appartenant au Territoire de l'Ouest ;
- Digitalisation du Pôle d'Échanges Multimodal du Port ;
- Impacts du décalage dans l'application du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI) du Territoire de l'Ouest donnant lieu à de la location de véhicules ;
- Installation d'un nouveau portique de lavage des bus sur le dépôt de La Possession ;
- Déploiement d'un nouvel outil de Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) ;
- Expérimentation du Transport à la Demande (TAD) de nuit ;
- Coûts d'entretiens suite au renforcement de la flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) / Mobi Ouest ;
- Prorogation du contrat de Délégation de Service Public (DSP) de 9 mois supplémentaires ;
- Financement par le Territoire de l'Ouest, pendant la période de prorogation de la DSP et à hauteur de 75%, des surcoûts d'assurances des véhicules ;
- Prise en charge, pendant la période de prorogation de la DSP, de l'impact de l'augmentation de la consommation de carburant des véhicules mis à disposition par le Territoire de l'Ouest.

Les impacts de ces mesures sont présentés dans le tableau ci-dessous avec les données d'entrées suivantes :

- **Impact sur la contribution forfaitaire** = charges – recettes ;
- L'ensemble des mesures est calculé avec échéance au 30/06/2025, date de la prorogation ;
- La prorogation de 9 mois est calculée sur la base de l'avenant 5.

Mesures	Date début d'application	Date de fin d'application	Charges (valeur actuelle)	Recettes (valeur actuelle)	contribution forfaitaire (valeur actuelle)
Modernisation des outils			87 000 €	-	87 000 €
1 Modernisation des outils : TAD TPMP	01/01/2022	30/06/2025	48 250 €	-	48 250 €
Modernisation des outils : QR code + temps réel	01/04/2022	30/06/2025	38 750 €	-	38 750 €
2 Mise à jour de l'enveloppe et du mécanisme PPGER	01/01/2020	30/06/2025	-	-	-
3 Installation de porte vélos à l'arrière des bus	01/10/2021	31/12/2021	24 880 €	-	24 880 €
4 Mise en place de renforts ponctuels sur le réseau Impact de la gratuité du transport urbain pour les abonnés scolaires	19/08/2021	23/08/2021	8 085 €	-	8 085 €
5 Augmentation du nombre de matériels embarqués en transport scolaire	01/02/2022	28/02/2022	12 419 €	-	12 419 €
6 Destruction de véhicules appartenant au TCO	23/11/2021	02/12/2021	9 922 €	-	9 922 €
7 Digitalisation du PEM du Port	14/11/2022	30/06/2025	70 245 €	-	70 245 €
8 Location car PPI différé	01/10/2021	30/06/2025	564 947 €	-	564 947 €
9 Portique de lavage du dépôt de La Possession	01/03/2024	30/06/2025	75 226 €	-	75 226 €
10 Nouvel outil SAE	01/02/2024	30/06/2025	124 678 €	-	124 678 €
11 TAD de nuit expérimental	01/03/2024	31/08/2024	195 032 €	15 953 €	179 079 €
12 Renforcement Mobi'Ouest	01/05/2024	30/06/2025	93 333 €	-	93 333 €
Sous-total			1 265 767 €	15 953 €	1 249 814 €

Mesures	Date début d'application	Date de fin d'application	Charges (valeur actuelle)	Recettes (valeur actuelle)	Contribution forfaitaire sur la durée de prorogation
13 Prorogation DSP 9 mois supplémentaires	01/10/2024	30/06/2025	23 781 753 €	4 237 512 €	19 544 241 €
Financement à 75% des surcoûts d'assurance	01/10/2024	30/06/2025	122 788 €		122 788 €
14 Prise en charge de l'impact de l'augmentation de la consommation de carburant (montant maximum)	01/10/2024	30/06/2025	147 436		-

Total avenant 6	25 317 744 €	4 253 465 €	20 916 842 €
------------------------	---------------------	--------------------	---------------------

A noter que les montants ci-dessus ont été calculés à partir de la valeur du coefficient d'indexation de 1,1816, selon la mise à jour des indices du mois d'octobre 2023. Ces valeurs seront actualisées en tenant compte de l'évolution des indices pour les années 2024 et 2025.

La mesure 14, venant compenser la surconsommation réelle de carburant des véhicules mis à disposition par la collectivité pour la durée de prorogation du contrat uniquement, est valorisée en montant maximum et donc adaptable en fonction des justificatifs reçus de la part du délégataire.

Coût total de l'avenant

Au total, le montant de l'avenant 6 correspond à la somme entre l'ensemble des 13 mesures mises en place (depuis 2021 ou qui seront mises en place à partir d'octobre 2024) et la prorogation de 9 mois supplémentaires de la DSP, soit une contribution forfaitaire de **20 916 842 €** (valeur actuelle).

A reçu un avis favorable en Commission de Délégation de Service

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 03/05/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 6 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER le projet d'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transports urbains ;**
- AUTORISER le Président ou son représentant à signer cet avenant ainsi que toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président